INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE
CIRCONSCRIPTION de CHALON I
7, rue de la Providence
71100 CHALON SUR SAONE

Chalon-sur-Saône, le 11 mai 2010

NOTE DE SERVICE N° 10

Année scolaire 2009 – 2010

Note Spécifique Evaluations Nationales CE1

Préparation à la campagne :

1. Paramétrez votre campagne d'évaluation :
   - Connectez vous à l'aide de votre jeton OTP comme pour la Base élèves mais cliquez sur Page Evaluation Primaire – Module Directeurs
   - Cliquez sur Paramétrer la campagne d'évaluation pour le niveau CE1
   - Suivez le tutoriel disponible dans le manuel d'utilisateur directeurs - enseignants ci-joint (Annexe 1) en vous référant aux pages 6 et 7
2. Téléchargez l'application qui vous servira à saisir et enregistrer les résultats :
   - Référez-vous aux pages 8 et 9 du manuel d'utilisateur directeurs – enseignants.

Passation des épreuves :

1. Commencez à faire passer les épreuves dès le lundi 17 mai à raison d'une épreuve de français et d'une de mathématiques par jour.
   Rappels :
   *Les évaluations se dérouleront du **17 au 20 mai 2010**, dans toutes les classes comportant au moins un élève de CE1. C'est le maître en service dans la classe pendant cette période qui est responsable de ce temps. En fonction de leur répartition dans les classes, il sera possible d'organiser un regroupement de tous les élèves de CE1 sous la responsabilité d'un enseignant, avec l'accord du directeur de l'école.*
   Cas particuliers :
   - Si le maître titulaire de la classe est en stage, c'est le professeur des écoles stagiaire PE2 qui assure la passation des épreuves.
   - Si le maître titulaire de la classe est en congé, le remplaçant le supplée jusqu'à son retour.
2. Les instructions figurent dans le livret du maître.
   Important : L'Inspection Académique nous demande de prévenir les écoles car certains livrets d'évaluation CE1 pour les élèves peuvent commencer par la page 5.Merci de vérifier, avant la distribution aux élèves, que tous les livrets sont correctement paginés.

Correction et codage des épreuves :

Les corrections devront être terminées **au plus tard le 27 mai**. C'est le maître habituel de la classe qui en est chargé ainsi que du codage des items (code 1 : réponses attendues ; code 0 : absence de réponse ; code 9 : autres réponses ; code A : élève absent).

Cas particuliers :
- Le PE2 en stage ne corrige pas les épreuves. La correction est effectuée par le maître de la classe.
- Le remplaçant (brigade) prend en charge les différentes opérations jusqu'au retour du titulaire.

Saisie des résultats :

Les codes des items seront saisis sur l'application locale, téléchargée précédemment et installée préalablement sur l'ordinateur de l'école par le directeur. Elle sera réalisée par le maître de CE1 titulaire de la classe (éventuellement par le BD de remplacement), sous l'autorité et, éventuellement, avec l'aide du directeur de l'école.
Pour vous aider, référez-vous aux pages 10 à 13 du manuel d'utilisateur directeurs – enseignants.

Transmission des résultats anonymés :

1. Sur le serveur académique :
2. Le directeur transmettra les résultats anonymés par l'intermédiaire de l'application « web », disponible sur le serveur académique dès que la saisie sera terminée et **au plus tard avant le 4 juin** (date des congés d'hiver pour notre académie). Cette remontée s'effectue sans nouvelle saisie à partir du ou des fichier(s) anonymé(s) au format CSV créé(s) automatiquement avec l'application locale (outil tableur). Référer vous aux pages 28 à 36 du manuel d'utilisateur directeurs – enseignants.

   Procédure particulière pour les petites écoles :
   Afin de garantir l'anonymat des élèves des petites écoles (moins de 10 élèves de CE1), les résultats seront transmis **avant le 1er juin** en envoyant le tableau école (application locale) à l'IEN par courrier électronique **impérativement à l'adresse** eval.ienchalon1@free.fr
   Toute transmission à une autre adresse ne sera pas prise en compte !
   Ce fichier sera obligatoirement anonymé en suivant le tutoriel joint en Annexe 2 (anonymer résultats)

3. Transmission des résultats à l'IEN pour les classes de plus de 10 élèves :
   Celle-ci se fera par courrier électronique **impérativement à l'adresse** eval.ienchalon1@free.fr
   Toute transmission à une autre adresse ne sera pas prise en compte !
   Vous devrez transmettre l'outil APPLI_LOCALE anonymé en suivant le tutoriel joint en Annexe 2 (anonymer résultats), procédure identique à celles de évaluations CM2 !

Communication aux parents : (à partir de début juin)
Le maître titulaire de la classe de CE1 remettra aux parents de chaque élève la « synthèse individuelle » créée et imprimée à l'aide de l'application locale (outil tableur) installée sur un ordinateur de l'école. Lors de l'entretien avec les parents, le maître de CE1 explicitera les résultats et communiquera les résultats de l'école (onglet : « synthèse école »). Les résultats individuels des élèves ne seront connus que de leurs parents, de leur maître et du directeur de l'école.
Pour vous aider, référez-vous aux pages 16 et 17 manuel d'utilisateur directeurs – enseignants.

Elèves handicapés :
L'évaluation nationale concerne tous les élèves scolarisés en CE1. Les élèves habituellement accompagnés par une AVS ou EVS à la suite d'une notification prise par la MDPH pourront bénéficier de cette assistance dans les mêmes conditions que les situations de classe habituelles. Des livrets ont été spécifiquement conçus à l'intention des enfants déficients visuels.

Indemnités ministérielles :
Afin de permettre une répartition équitable de cette indemnité, vous êtes invités à retourner le document joint en annexe 3 (Indémnités évaluations CE1 2010) **impérativement à l'adresse** eval.ienchalon1@free.fr
Toute transmission à une autre adresse ne sera pas prise en compte !
Dans le cas où l'école compte plusieurs classes de CE1, merci de remplir une fiche par classe.

Rappel du calendrier :
Vous trouverez en Annexe 4 un calendrier récapitulatif des différentes tâches à effectuer.

Pour d'autres renseignements, consultez le site de circonscription :
http://ien.chalon1.online.fr/Pedagogie-evaluations.html

Pour toute question, contactez Stéphane TANK à l'adresse : eval.ienchalon1@free.fr

Bon courage.

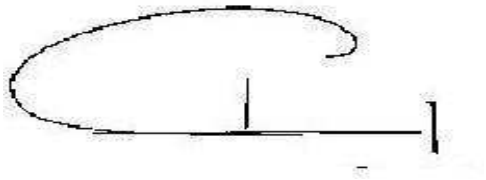

Jacques BROYER
Inspecteur de l'Education Nationale